



Monsieur Pierre CALMARD
Président de Dentsu France
67 Avenue de Wagram
75017 PARIS

Paris, le 2 avril 2025

Monsieur le Président,

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'absence récurrente des campagnes d'information nationales du Gouvernement dans les médias ultramarins, alors que leur déploiement est systématique dans l'Hexagone. Ce problème concerne notamment les sites Web, la presse journal, les magazines ultramarins et - de manière variable en fonction des territoires - l'audiovisuel et l'affichage.

Voici quelques exemples de campagnes digitales dont nos concitoyens ultramarins ont été privés ces derniers mois : dispositif « Alcool Info Service » (Santé Publique France), dispositif d'adaptation du logement pour les personnes en situation de handicap ou âgées (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat), élections au sein des TPE et PME (ministère du Travail), France En Forme (ministère des Sports), campagne de recrutement (Marine Nationale) ou fonctionnement de la facturation électronique (ministère des Finances). Ce ne sont là que quelques exemples parmi de nombreux autres.

Lors de son déplacement à La Réunion le 30 novembre 2023, la ministre de la culture Rima ABDUL MALAK avait admis qu'il y avait une grande différence de traitement entre les titres de l'Hexagone et ceux des Outre-mer, notant « *de réelles distorsions et un potentiel de rattrapage pour les prochaines campagnes * ». Nous n'avons hélas pas connu d'amélioration.

Nos concitoyens ultramarins, comme leurs compatriotes hexagonaux, ont le droit d'être informés des dispositifs gouvernementaux, quel que soit leur lieu de résidence. Nos médias ultramarins ont le droit de bénéficier de ces campagnes du Gouvernement, tout comme leurs frères hexagonaux. Ces médias représentent en effet des audiences conséquentes dans chacun de nos territoires. Il est fort dommage que l'État se prive de cette influence.

C'est pourquoi nous souhaiterions que les campagnes de l'État puissent être diffusées dans les Outre-mer. Si des difficultés techniques peuvent être admises à court-terme, il est essentiel de prévoir un plan d'action afin que ces campagnes soient dans les meilleurs délais diffusées dans toute la France - Hexagone comme Outre-mer.



Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président,
l'expression de notre haute considération.

Audrey BÉLIM, Sénatrice de La Réunion

Catherine CONCONNE, Sénatrice de la Martinique

Evelyne CORBIÈRE NAMINZO, Sénatrice de La Réunion

Stéphane FOUASSIN, Sénateur de La Réunion

Jocelyne GUIDEZ, Sénatrice de l'Essonne

Micheline JACQUES, Sénatrice de Saint-Barthélemy, Présidente de la
délégation sénatoriale aux Outre-mer

Victorin LUREL, Sénateur de la Guadeloupe, ancien Ministre

Viviane MALET, Sénatrice de La Réunion

Saïd OMAR OILI, Sénateur de Mayotte

Jean-Gérard PAUMIER, Sénateur d'Indre-et-Loire

Rachid TÉMAL, Sénateur du Val d'Oise